

DEPARTEMENT

COMMUNE DE DOMFRONT EN POIRAIE

DE L'ORNE

REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

ARRONDISSEMENT

DU CONSEIL MUNICIPAL

D'ARGENTAN

Séance ordinaire du 11 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le onze octobre,  
à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de DOMFRONT EN POIRAIE,  
convoqué le 4 octobre 2022, s'est réuni dans la salle du Conseil en mairie de Domfront  
en Poiraise, sous la présidence de Monsieur Bernard SOUL, Maire de Domfront en  
Poiraise.

Nombre de membres :

En exercice : 29

Présents : 22

Secrétaire de Séance : Fabienne Mechekour

Absents excusés : 4

Absents : 2

Pouvoir : 1

Suffrages exprimés : 23

Conseillers en exercice :

**Etaient présents** : MM. Soul, Dromer, Davy, Heuzé, Moisseron, Pothé, Tallonneau,  
Aulair, Gobé, Gouault, Hergault, Jenvrin, Languedoc, Lecrosnier, Lecorps, Leroy, Leroyer, Lévêque,  
Mechekour, Remon, Rousselet, Paris,

**Absents excusés** : Jérôme Foret, Christian Humbert, Sandra Jourdan, Mélanie Béchet

**Absents** : Sonia Lozivit, Rémi Liot

**Pouvoir** ; Pavoine Martine donne procuration à Sylvie Tallonneau

## 21. RESEAU DES MEDIATHEQUES DU DOMFRONTAIS – CARTE PROFESSIONNELLE GRATUITE POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES

Monsieur le Maire informe que les communes membres du Réseau des Médiathèques du Domfrontais :

- Champsecret, lors du Conseil Municipal du 9 mai 2022
- Lonlay l'Abbaye, lors du Conseil Municipal du 19 mai 2022
- Saint-Bômer-Les-Forges, lors du Conseil Municipal du 10 mai 2022

Ont émis un avis favorable pour la mise en place d'une carte professionnelle gratuite pour les assistantes maternelles qui leur permettrait d'emprunter des documents jeunesse pour les enfants qu'elles accueillent.

L'accord de toutes les communes membres étant nécessaire,

**Après en avoir délibéré, l'Assemblée, par 22 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention (Mme Michelle Pothé) décide :**

- **D'émettre** un avis favorable à la mise en place de cette carte professionnelle gratuite.
- **De charger** Monsieur le Maire de la conduite à bonne fin de la présente délibération

Fait et acté, les jour mois et an que dessus.

La secrétaire de Séance,  
Fabienne Mechekour



Le Maire,  
Bernard Soul

